



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro OBM - E3 - Fabrication d'un ouvrage - Session 2019

Correction du Baccalauréat professionnel OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

| Épreuve E32 - Fabrication d'un ouvrage

Session : 2019

Durée : 16 heures

Coefficient : 3

| Correction des exercices

1. Mise en situation - Réalisation d'un abri à vélo

Dans cette épreuve, il est demandé aux candidats de préparer et de réaliser un abri à vélo en plusieurs étapes. Les compétences évaluées concernent la préparation, la fabrication et le respect des tolérances.

2. Étape 1 : Préparation (A)

Dans cette étape, les candidats doivent :

- Lire le dossier technique
- Identifier les repères 13 et 14
- Tracer une épure

Cette tâche doit être réalisée dans un délai d'une heure. L'épure est due à la fin de cette heure.

Démarche : Pour tracer l'épure, il est essentiel de prendre en compte les dimensions fournies dans le dossier technique et de respecter les tolérances de traçage. Les utilisateurs doivent également s'assurer que l'épure est lisible et conforme aux spécifications des repères 13 et 14.

Réponse : Épure prête et remise aux surveillants à la fin de l'épreuve.

3. Étape 2 : Fabrication (B)

Cette étape implique la réalisation complète de l'abri à vélo. Le candidat doit utiliser les outils et matériaux appropriés fournis dans l'atelier de métallerie.

Démarche : Lors de la fabrication, il est crucial de suivre les étapes suivantes :

- Préparer les matériaux (tole d'épure et autres composants)
- Conduire les opérations d'usinage et de conformation selon le plan (repères 13 et 14)
- Assembler les différentes pièces en respectant les tolérances de fabrication
- Finaliser le produit en effectuant les finitions requises

4. Évaluation de la Préparation

Les candidats sont évalués sur la qualité de leur traçage et la précision de leurs coupes. Les critères de notation sont :

- Points de traçage corrects pour l'épure rep. 13 : /15
- Positions des trous correctes pour l'épure rep. 14 : /15

Démarche : Pour chaque critère, le correcteur devra vérifier la conformité des points de traçage et des positions des trous en tenant compte de tolérances de +/- 2 mm établies par le gabarit de correction.

Évaluation totale : /30 points

| Normes de tolérance

Les candidats doivent être conscients des normes ISO 13920 classe A et ISO 2768-m qui s'appliquent à leur travail. Cela garantit que les ouvrages sont conformes aux standards de qualité nécessaires dans le domaine de la métallerie.

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Assurez-vous de bien répartir le temps entre la préparation et la fabrication. Il est conseillé de ne pas dépasser le temps imparti pour l'épure.
- **Lecture attentive :** Lisez attentivement le dossier technique avant de commencer. Cela permettra d'éviter des erreurs de traçage et de fabrication.
- **Règles de sécurité :** Respectez les règles de sécurité lors de l'utilisation des outils et machines. Portez des équipements de protection individuelle.
- **Contrôles réguliers :** Effectuez des contrôles réguliers des dimensions et des tolérances tout au long de la fabrication pour garantir la qualité de l'ouvrage.
- **Précision :** Portez une attention particulière aux points de traçage et à la position des trous, car ils seront cruciaux pour l'assemblage final de l'abri.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.